



COMMISSION SCOLAIRE
DES CHÊNES

PROJET ÉDUCATIF

ÉCOLE ST-MAJORIQUE

2019-2022



LE PROJET ÉDUCATIF

TABLE DES MATIÈRES

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux
8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

1. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. ENCADREMENTS LÉGAUX

Dans le cadre des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, l'ancien plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé afin d'introduire le *Plan d'engagement vers la réussite*. De ce fait, à son tour, chaque établissement de la commission scolaire doit élaborer un *Projet éducatif* contenant les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- LIP, articles 37 et 97.1 :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);

- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement
- Les parents

4. CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

- L'ensemble du personnel de l'école a été consulté par un sondage et des rencontres (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les parents ont été consulté par un sondage en ligne
- Les membres du Conseil d'établissement ont été consulté lors des réunions prévues au calendrier annuel
- Une représentante de la communauté siège sur le Conseil d'établissement

5. ANALYSE DU CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT (ENVIRONNEMENT INTERNE ET EXTERNE)

5.1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE NOTRE MILIEU

- L'école St-Majorique est située en milieu rural. Elle accueille les élèves de la municipalité de St-Majorique ainsi que certains élèves de Drummondville. L'indice socio-économique du milieu est de 8 et le seuil de faible revenu est de 7. L'école compte 14 classes régulières de la maternelle à la sixième année. Il y a aussi deux groupes d'élèves de 4 ans qui sont inscrits au programme Parenfant.
- Depuis les dernières années, notre clientèle est assez stable. Nous avons connu une légère baisse en 2016-2017 mais depuis nous nous maintenons au-delà de 300 élèves.
- Notre territoire situé en milieu semi-urbain et 75% de notre clientèle viennent à l'école par autobus. Les autres élèves viennent à pied, à bicyclette ou sont transportés par leur parents.
- Notre clientèle est de type mixte (milieu favorisé et défavorisé). Notre indice du seuil de faible revenu est de 7/10.

5.2 CARACTÉRISTIQUES ET RÉPARTITION DE NOTRE CLIENTÈLE (AU 30 SEPTEMBRE 2018)

Clientèle	315 élèves pour 218 familles		
Indice de défavorisation de l'école (IMSE)	8/10	Indice du seuil de faible revenu	7/10

31 élèves vivent en garde partagée (14%)

67 élèves vivent dans des familles monoparentales

* Annexe 1 - Répartition de la clientèle

5.3 NOS SERVICES

Sept enseignant(e)s spécialistes dispensent les cours de musique, d'éducation physique et d'anglais.

Nous offrons des services de psychoéducation à l'école. Nous nous préoccupons de la situation en psychoéducation qui n'arrive pas à répondre à tous les besoins avec 2 jours / semaine de présence.

L'orthophonie et la psychologie sont centralisés au Centre St-Frédéric, siège social de la Commission scolaire des Chênes.

Quant au service d'orthopédagogie, plusieurs de nos élèves en bénéficient. En effet, en plus de faire du dépistage auprès de chacun des élèves de l'école, les deux orthopédagogues, viennent soutenir les enseignants en intervenant de manière plus spécifique et soutenue, privilégiant les interventions de niveaux 2 et 3. Ces élèves sont sélectionnés suite à un dépistage universel des prédicteurs de réussite. Ils sont ensuite rencontrés par ces professionnelles à une fréquence prescrite dans le modèle RAI (modèle de réponse à l'intervention) et de l'enseignement explicite.

Des technicien(ne)s en éducation spécialisée donnent du soutien en classe. Malgré tout, l'augmentation du nombre d'élèves ayant des besoins particuliers nous préoccupent car certains peuvent perturber le climat de quelques groupes.

Certains de nos élèves immigrants reçoivent un service de francisation à l'école.

Le service de garde de l'école accueille plus de 83 élèves en statut régulier. À cela, s'ajoute les 205 élèves sporadiques.

Nous avons un service de traiteur pour offrir des repas chauds, le midi, à un coût raisonnable.

* Annexe 2 - Nos services

5.4 SERVICES EXTERNES OFFERTS DANS LA COMMUNAUTÉ

Le CIUSSS nous fournit des services : infirmière, hygiéniste dentaire et intervenante sociale.

Le Centre Communautaire Pierre Lemaire collabore avec nous.

Certains de nos élèves bénéficient de la tablee populaire.

Le Club Kiwanis habille une dizaine de nos jeunes pour l'hiver.

Caisse populaire Desjardins.

5.5 SITUATION FINANCIÈRE DE NOTRE ÉCOLE

Notre budget est en équilibre et dégage des surplus grâce à notre service de garde. Ces surplus sont utilisés pour nos installations et le service à nos élèves.

Nous tenons une campagne de financement annuellement afin de pourvoir aux activités spéciales (ex. : spectacle de la rentrée).

Les mesures d'aide individualisée et d'initiatives aux établissements accordées par le MÉES nous permettent d'augmenter nos services en éducation spécialisée afin de mieux répondre aux élèves ayant des besoins particuliers dès le début de leur parcours scolaire.

Note : Il faut préciser que plusieurs élèves ayant des besoins particuliers arrivent au préscolaire sans diagnostic. Dès le début de leur scolarité, le processus s'amorce pour obtenir des services qui répondront à leurs besoins. Ces démarches peuvent prendre entre 2 et 3 ans avant que nous obtenions des services.

5.6 PARC INFORMATIQUE

Chacune de nos classes est équipée d'un tableau numérique interactif ainsi que d'ordinateurs (47). Nous avons également des ordinateurs portables pour des mesures destinées aux élèves ayant des difficultés d'apprentissages.

Nous avons aussi 1 charriot de 37 IPADS.

Un laboratoire d'informatique, équipé de 12 ordinateurs, est à la disposition des groupes à la bibliothèque.

5.7 BILAN DES ACTIONS PORTEUSES DE NOTRE MILIEU

L'implantation de l'enseignement explicite et du RAI (Réponse à l'intervention) débutée en 2013-2014 et complétée en 2015-2016 dans tous les cycles ont favorisé l'augmentation de nos résultats. Depuis 2017-2018, nos taux de réussite aux épreuves obligatoires CS et MÉES ont augmenté.

Certains dispositifs en lecture utilisés dans les classes contribuent à l'amélioration de la réussite de nos élèves. Les stratégies de lecture, la lecture interactive, la lecture guidée et lire à deux font partie de ces dispositifs.

Des chantiers pédagogiques accompagnés par les conseillères pédagogiques ont permis d'homogénéiser nos façons avec les stratégies de lecture (référentiels visuels utilisés et façon de nommer les stratégies). D'ailleurs, d'autres chantiers se tiennent chaque année pour améliorer les pratiques pédagogiques. Les approches collaboratives sont valorisées par l'animation de CAP (Communauté d'Apprentissage Professionnelle).

Depuis 2017-2018, les orthopédagogues sont en mesure de se concentrer davantage sur les niveaux 2 et 3 d'intervention auprès des élèves en difficulté puisque les mesures universelles du niveau 1 sont bien implantées dans les classes par les titulaires. L'aide orthopédagogique est offerte prioritairement en lecture et en écriture. Avec la mesure « Aide individualisée », une ressource en éducation spécialisée s'ajoute en cours d'année pour aider les élèves à risque.

Depuis 2017-2018, la mesure Partir du bon pied en 1^{ère} année a permis d'ajouter une ressource orthopédagogique pour venir appuyer les enseignant(e)s et ainsi aider nos élèves en difficulté. Cette ressource est reconduite en 2018-2019.

Depuis 2017-2018, la mesure Partir du bon pied au préscolaire a permis d'ajouter une ressource TES afin d'apporter du soutien aux élèves.

Le programme de soutien au comportement positif (SCP), implanté en 2016-2017, a permis d'améliorer la cohérence des interventions de gestion de classe et la gestion des conflits. Le programme L'Allié est implanté en 5^e année depuis 2012-2013. C'est la psychoéducatrice qui est en charge de l'animation et du suivi. Ceci a diminué les interventions pour la gestion des conflits au 3^e cycle.

5.8 PRINCIPAUX ENJEUX DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOTRE MILIEU

NOS ÉLÈVES À RISQUE

À partir du 2^e cycle, nous avons un bon nombre d'élèves ayant des difficultés d'apprentissages. Des mesures adaptatives sont en place pour pallier à leurs difficultés. Depuis 2 ans, au 2^e cycle, nous constatons une augmentation du nombre d'élèves ayant besoin de ces mesures d'aide. Nous travaillons sur les mesures

universelles qui se sont développées davantage depuis quelques années avec la conscience phonologique et l'enseignement explicite afin de diminuer le nombre d'élèves ayant besoin de ces mesures adaptatives.

Des élèves ayant d'autres types de difficulté nous préoccupent et reçoivent des mesures adaptatives. Ces élèves reçoivent un code de difficulté spécifique leur attribuant quelques heures de soutien d'un(e) technicien(ne) en éducation spécialisée. Le dépistage précoce est important afin d'apporter rapidement l'aide nécessaire à l'élève afin de favoriser sa réussite scolaire. D'où le grand besoin d'ajouter du temps TES à l'école que nous pouvons offrir à nos élèves avec les mesures d'aide individualisée et d'initiatives aux établissement du MÉES.

Pour les enseignants, cela comporte de nombreux plans d'intervention avec des mesures personnalisées pour plusieurs de leurs élèves. En 2017-2018, 30% de nos élèves du 1^{er} cycle avaient un plan d'intervention. Pour le 2^e cycle nous étions à 33% et au 3^e cycle nous atteignons 37%.

* Annexe 3 - Nos élèves à risque

NOS ÉLÈVES QUI ENTRENT AVEC UN AN DE RETARD AU SECONDAIRE

Malgré toutes les mesures adaptatives en place pour nos élèves en difficulté, nous avons un pourcentage variable d'élèves qui entrent au secondaire avec 1 an de retard (redoublement au primaire). Cependant, nous sommes sous la cible visée par la Commission scolaire sauf pour l'entrée au secondaire en 2017-2018.

* Annexe 3 - Nos élèves à risque

NOS RÉSULTATS AUX ÉPREUVES VS CS

Depuis 2016-2017, nos résultats aux épreuves CS et MÉES se situent généralement sous la moyenne des résultats de la Commission scolaire. En 2018, l'écart varie selon les compétences et les cycles entre 0.5% et 34%. Malgré nos efforts pour développer davantage les mesures universelles avec l'enseignement de la conscience phonologique à la maternelle et au 1^{er} cycle ainsi que l'enseignement explicite (enseignement des stratégies) à tous les cycles. Cependant, nous sommes supérieurs à la CS au 3^e cycle en écriture, résoudre et raisonner.

* Annexe 4 – Nos résultats

ÉCART DE NOS RÉSULTATS AUX ÉPREUVES VS AU BILAN

Un écart est à travailler en lecture à tous les cycles. Cette écart peut atteindre jusqu'à 12% pour certains cycles. De plus, on remarque un écart important pour les deux compétences en mathématique dans les trois cycles.

*Annexe 5 – Écarts de nos résultats entre les épreuves et le bilan

ÉCART DES RÉSULTATS AUX ÉPREUVES ENTRE LES GARÇONS ET LES FILLES

La tendance démontre que nos garçons éprouvent plus de difficulté en lecture particulièrement au 3^e cycle. Cependant la lecture sera travaillée dans son ensemble soit à tous les cycles.

*Annexe 6 – Écart entre les garçons et les filles aux épreuves

ÉCART DES RÉSULTATS AUX ÉPREUVES ENTRE LES ÉLÈVES AVEC OU SANS PLAN D'INTERVENTION

On remarque dans les différentes compétences qu'il y a un écart entre nos élèves sans plan d'intervention et ceux avec plan à tous les cycles. Cependant, l'écart est bien en dessous de la cible de la Commission scolaire.

*Annexe 7 – Écart des résultats pour les élèves ayant un plan d'intervention ou pas

5.9 BESOINS GÉNÉRAUX DE NOS ÉLÈVES ET ATTENTES DU MILIEU

Selon notre analyse du contexte et selon les sondages complétés par les parents ainsi que par le personnel de l'école, voici les besoins et les attentes qui s'en dégagent :

- Un souci particulier est porté à l'intérêt des garçons pour la lecture. Donc, les achats de littérature-jeunesse en tiennent compte. Les choix pour la lecture interactive animée par les titulaires se basent aussi sur l'intérêt de tous les élèves.

- Des activités au préscolaire sont priorisées pour développer la motricité globale et la motricité fine afin de pallier au manque de stimulation des élèves défavorisés.
- Le soutien en mathématique, en plus de ce qui se fait en classe, nous préoccupe.
- On voit une augmentation du nombre d'enfants ayant des besoins particuliers. Donc, avoir le personnel pour aider ces élèves à besoin particulier est aussi un enjeu important pour nous.
- Les orthophonistes doivent fermer des dossiers suite à nos références pour manque d'assiduité ou de mobilisation des parents.
- Les demande de soutien pour des situations de conflit ou d'intimidation sont plus fréquentes aux 2^e et 3^e cycle. Le personnel s'occupe de chaque situation qui est rapportée et la psychoéducatrice est mise à contribution dans plusieurs de ces dossiers.
- Offrir un milieu de vie tout aussi sécuritaire, bienveillant que stimulant demeure un aspect important.

6. ANALYSE DE LA COHÉRENCE AVEC LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

ENJEUX DU PEVR	ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement			X Nous sommes inférieur à la CS à tous les cycles aux épreuves en lecture.
L'importance de l'intervention précoce		X	
L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités	X		
La réussite des garçons			X En lecture au 3 ^e cycle particulièrement.
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail		X	
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)		X	
La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents)	X		
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté	X		

OBJECTIFS DU PEVR	ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
D'ici 2022, augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.		X Améliorer notre réussite va contribuer à la qualification des moins de 20 ans.	
Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).			X En lecture pour les 3 cycles. Ainsi qu'en résoudre et raisonner pour les 3 cycles
D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves		X Notre pourcentage d'écart entre les élèves avec plan et sans plan est sous la barre des 27.2% que la CS souhaite atteindre.	
D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année du primaire		X Nous sommes à 86.1% et la Cs désire obtenir 90%	
D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.		X Nous avons eu en 2017-2018 21% comparativement aux années précédentes ou nous étions sous le 15%.	
Établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.	X		
D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.	X		

7. ENJEUX

Suite à l'analyse de notre contexte et de nos résultats, nous choisissons de prioriser 3 enjeux qui sont en cohérence avec les enjeux retenus par notre Commission scolaire :

1. L'écart de nos résultats aux épreuves VS au bilan. Nos résultats démontrent que nous devons réduire cet écart en lecture à tous les cycles.
2. L'écart de nos résultats aux épreuves VS au bilan. Nos résultats démontrent que nous devons réduire cet écart en mathématique pour la compétence résoudre à tous les cycles.
3. L'écart de nos résultats aux épreuves VS au bilan. Nos résultats démontrent que nous devons réduire l'écart en mathématique pour la compétence raisonner à tous les cycles.

8. ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT

- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

ENJEU	ORIENTATION	OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE	SITUATION ACTUELLE 2017-2018	COHÉRENCE AVEC LE PEVR
La réussite en français	Rehausser la réussite en français	D'ici 2022, diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux à l'épreuve en lecture pour les 3 cycles.	L'écart entre le taux de réussite au bilan et à l'épreuve pour la compétence lecture.	Augmentation du taux de réussite à l'épreuve pour la compétence lecture.	Écart significatif entre le taux de réussite à l'épreuve et au bilan pour la compétence lecture. 1 ^{er} cycle : 4.1% 2 ^e cycle : 11,1 % 3 ^e cycle : 10.8 %	Objectif 2 Au primaire : Diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner)
La réussite en mathématique	Rehausser la réussite en mathématique	D'ici 2022, diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve en raisonner pour les 3 cycles.	L'écart entre le taux de réussite au bilan et à l'épreuve pour la compétence raisonner.	Augmentation du taux de réussite à l'épreuve pour la compétence raisonner.	Écart significatif entre le taux de réussite à l'épreuve et au bilan pour la compétence raisonner. 1 ^{er} cycle : 20% 2 ^e cycle : 8.3% 3 ^e cycle 10.8%	Objectif 2 Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner)

<p>La réussite en mathématique</p>	<p>Rehausser la réussite en mathématique</p>	<p>D'ici 2022, diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve en résoudre pour les 3 cycles.</p>	<p>L'écart entre le taux de réussite au bilan et à l'épreuve pour la compétence résoudre.</p>	<p>Augmentation du taux de réussite à l'épreuve pour la compétence résoudre</p>	<p>Écart significatif entre le taux de réussite à l'épreuve et au bilan pour la compétence résoudre.</p> <p>1er cycle : 32% 2e cycle : 19.5% 3e cycle : 5.4%</p> <p>Note : au 1er et 2e cycle notre réussite aux examens est supérieure au bilan.</p>	<p>Objectif 2</p> <p>Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner)</p>
---	--	--	---	---	---	---

9. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Afin de mettre en place un plan d'action qui répond aux besoins de notre école, nous avons tenu compte des pratiques de notre milieu, de la commission scolaire, des résultats de recherches probantes et des différents documents du MÉES.

Ensuite, pour assurer le suivi de notre projet éducatif, nous tiendrons compte de plusieurs facteurs en respectant plusieurs étapes :

- faire approuver par la direction de l'établissement d'enseignement les moyens retenus par le personnel (LIP, art 96,15);
- élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;
- au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus;
- bien que les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement, nous tiendrons les membres informés sur les moyens retenus et les résultats obtenus;
- annuellement, le projet éducatif sera mis à jour en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Nous consulterons également tous les acteurs engagés dans l'élaboration de cette mise à jour.

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser nos engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation de notre projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le conseil d'établissement rendra public le projet éducatif et son évaluation. (LIP, articles 75 et 109.1).

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de référence pour les parents. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique et des principales réalisations.

ANNEXES

ANNEXE 1 - RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE

La clientèle est répartie de la façon suivante :

Niveau	Filles	Garçons	+ Jeune	Total	Moy./Max.
Maternelle	22	16	38	38	17/19
001	11	8	19	19	
002	11	8	19	19	
1 ^{ère} année	19	23	39	42	20/22
101	9	12	19	21	
102	10	11	20	21	
2 ^e année	17	19	28	36	22/24
201	9	10	15	19	
202	8	9	13	17	
3 ^e année	23	24	34	47	24/26
301	12	12	18	24	
302	11	12	16	23	
4 ^e année	23	25	33	48	24/26
401	10	12	18	22	
402	13	13	15	26	
5 ^e année	21	15	20	36	24/26
501	10	8	9	18	
502	11	7	11	18	
6 ^e année	22	23	25	45	24/26
660	10	12	10	22	
661	12	11	15	23	
Total primaire	147	145	217	292	
Parentfant	9	14	0	23	16
050	5	7	0	12	
051	4	7	0	11	
Grand total	156	159	217	315	

ANNEXE 2 – NOS SERVICES

<u>NOS SERVICES</u>	Spécialistes	2 spécialistes de musique
		2 spécialistes d'anglais
		3 spécialistes d'éducation physique
	Psychoéducation	2 jours / semaine
	Psychologie	Le service est centralisé au SREJ. Nous recevons le service selon les besoins.
	Orthopédagogie	1 orthopédagogue à 5 jours / semaines
		1 orthopédagogue à 2,5 jours / semaines
	TES <i>Le panier de service nous est accordé selon nos élèves ayant un code de difficulté. Donc, le service peut varier d'une année à l'autre. Des mesures du MÉES nous permettent aussi d'ajouter du temps TES dans nos classes.</i>	4 techniciennes en éducation spécialisée pour 97 h 30 de service réparties pour l'ensemble des classes selon les difficultés de la clientèle.
	Francisation	Enseignant-ressource du SREJ 1 heures / semaine pour 2 élèves
	Service de garde	1 Technicienne
		11 Éducatrices (trices)
3 Surveillants (es)		

ANNEXE 3 – NOS ÉLÈVES À RISQUE

POURCENTAGE D'ÉLÈVES AYANT UN PLAN D'INTERVENTION				
	Précolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-16	0%	6%	29%	65%
2016-17	5%	11%	44%	40%
2017-18	0%	30%	33%	37%

POURCENTAGE D'ÉLÈVES EN ORTHOPÉDAGOGIE (IL EST À NOTER QUE LES DONNÉES CI-DESSOUS SONT CELLES DES ÉLÈVES EN SUIVI EN SOUS-GROUPES)				
	Précolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-16	25%	22%	23%	22%
2016-17	30%	24%	31%	28%
2017-18	26%	43%	16%	1%

POURCENTAGE D'ÉLÈVES EN ORTHOPHONIE				
	Précolaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-16	50%	40%	10%	0%
2016-17	30%	63%	7%	0%
2017-18	22%	70%	8%	0%

POURCENTAGE D'ÉLÈVES ENTRANT AVEC 13 ANS OU PLUS AU SECONDAIRE CIBLE DE LA CS 15%	
2015-16	13%
2016-17	6%
2017-18	21%
2018-19	4%

ANNEXE 4 – NOS RÉSULTATS

Résultats en français et mathématiques Taux de réussite aux épreuves obligatoires en fin de cycle En jaune, + de 3% sous le taux de réussite CS En rouge, + de 6% sous le taux de réussite CS							
Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		École	CS	École	CS	École	CS
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle	83,3	85,4	70,7	85,1	59,2	83,7
	2 ^e cycle	90,5	84,1	68,2	84,4	80,6	86,3
	3 ^e cycle	93,3	92,2	74,3	83,2	75,7	81,2
Épreuve Écriture	1 ^{er} cycle	86,1	86,3	48,8	83,1	77,6	81,2
	2 ^e cycle	79,1	86	81,8	88,4	86,1	88
	3 ^e cycle	86,7	89,1	97,1	93,4	91,9	90
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle	72,2	73,9	50	80,2	86	89,7
	2 ^e cycle	90,7	91,2	77,3	89,5	83,8	85,9
	3 ^e cycle	62,2	73,8	65,7	82,7	83,8	83,3
Épreuve Reasonner	1 ^{er} cycle	94,4	96,3	47,6	83	66	90
	2 ^e cycle	95,3	95,5	72,2	84,4	83,8	94,3
	3 ^e cycle	68,9	70,7	68,6	75,8	83,8	80,1

COMPARAISON DE NOTRE TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES OBLIGATOIRES
AVEC LES RÉSULTATS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Juin 2016	Notre taux de réussite aux épreuves pour la lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 2,1% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 6,4% <i>supérieur</i> à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 1,1% <i>supérieur</i> à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour l'écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 0,2% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 6,9% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 2,4% <i>inférieur</i> à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 1,7% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 0,5% <i>inférieur</i> à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 11,6% <i>inférieur</i> à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 1,9% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 0,2% <i>inférieur</i> à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 1,8% <i>inférieur</i> à celui de la CS

Juin 2017	Notre taux de réussite aux épreuves pour la lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 14,4% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 16,2% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 8,9% <i>supérieur</i> à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour l'écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 34,3% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 6,6% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 3,7% <i>supérieur</i> à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 30,2% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 12,2% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 3^e cycle était de 17% <i>inférieur</i> à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 35,4% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 12,2% <i>inférieur</i> à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 7,2% <i>inférieur</i> à celui de la CS

Juin 2018	Notre taux de réussite aux épreuves pour la lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 24,5% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 5,7% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 5,5% <i>inférieur</i> à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour l'écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 3,6% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 1,9% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 3^e cycle était 1,9% <i>supérieur</i> à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 3,7% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 2,1% <i>inférieur</i> à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 0,5% <i>supérieur</i> à celui de la CS
	Notre taux de réussite aux épreuves pour Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ au 1^{er} cycle était 34% <i>inférieur</i> à celui de la CS ○ au 2^e cycle était 10,5% <i>inférieur</i> à celui de la CS. ○ au 3^e cycle était de 3,7% <i>supérieur</i> à celui de la CS

ANNEXE 5 – ÉCART DE NOS RÉSULTATS ENTRE LES ÉPREUVES ET LE BILAN

ÉCART DES RÉSULTATS EN FRANÇAIS & MATHÉMATIQUE							
TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES OBLIGATOIRES EN FIN DE CYCLE VS TAUX DE RÉUSSITE AU BILAN EN FIN DE CYCLE							
En jaune, + de 3% au-dessus du taux de réussite des épreuves. En rouge, + de 5% au-dessus du taux de réussite des épreuves.							
COMPÉTENCE	QUI ?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		ÉPREUVE	BILAN	ÉPREUVE	BILAN	ÉPREUVE	BILAN
Épreuve lecture	1 ^{er} cycle	83,3	94,4	70,7	75,6	59,2	63,3
	2 ^e cycle	90,5	93	68,2	84,4	80,6	91,7
	3 ^e cycle	93,3	100	74,3	88,6	75,7	86,5
Épreuve écriture	1 ^{er} cycle	86,1	91,7	48,8	80,5	77,6	77,6
	2 ^e cycle	79,1	93	81,8	95,6	86,1	86,1
	3 ^e cycle	86,7	95,6	97,1	94,3	91,9	91,9
Épreuve résoudre	1 ^{er} cycle	72,2	97,2	50	81	86	54
	2 ^e cycle	90,7	95,3	77,3	86,7	63,9	44,4
	3 ^e cycle	62,2	80	65,7	82,9	83,8	89,2
Épreuve raisonner	1 ^{er} cycle	94,4	94,4	47,6	92,9	66	86
	2 ^e cycle	95,3	95,3	72,2	95,6	80,6	88,9
	3 ^e cycle	68,9	88,9	68,6	91,4	83,8	94,6

COMPARAISON DE L'ÉCART ENTRE NOTRE TAUX DE RÉUSSITE
AUX ÉPREUVES OBLIGATOIRES ET NOTRE TAUX DE RÉUSSITE AU BILAN

Juin 2016	Écart pour les épreuves et le bilan en lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart <i>inférieur</i> de 11,1% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart <i>supérieur</i> de 2,5% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart <i>inférieur</i> de 6,7% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart <i>inférieur</i> de 5,6% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart <i>inférieur</i> de 13,9% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart <i>inférieur</i> de 8,9% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart <i>inférieur</i> de 25% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart <i>inférieur</i> de 4,6% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart <i>inférieur</i> de 17,8% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, aucun écart ○ Au 2^e cycle, aucun écart ○ Au 3^e cycle, écart <i>inférieur</i> de 20% au bilan

Juin 2017	Écart pour les épreuves et le bilan en lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart <i>inférieur</i> de 4,9% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart <i>inférieur</i> de 16,2% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart <i>inférieur</i> de 14,3% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart <i>inférieur</i> de 31,7% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart <i>inférieur</i> de 13,8% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart <i>supérieur</i> de 2,8% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart <i>inférieur</i> de 31% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart <i>inférieur</i> de 9,4% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart <i>inférieur</i> de 17,2% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart <i>inférieur</i> de 45,3% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart <i>inférieur</i> de 23,4% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart <i>inférieur</i> de 22,8% au bilan

Juin 2018	Écart pour les épreuves et le bilan en lecture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart inférieur de 4,1% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart inférieur de 11,1% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart inférieur de 10,8% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en écriture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, aucun écart ○ Au 2^e cycle, aucun écart ○ Au 3^e cycle, aucun écart
	Écart pour les épreuves et le bilan en résoudre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart supérieur de 32% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart supérieur de 19,5% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart inférieur de 5,4% au bilan
	Écart pour les épreuves et le bilan en raisonner	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au 1^{er} cycle, écart inférieur de 20% au bilan ○ Au 2^e cycle, écart inférieur de 8,3% au bilan ○ Au 3^e cycle, écart inférieur de 10,8% au bilan

ANNEXE 6 – ÉCART ENTRE LES GARÇONS ET LES FILLES AUX ÉPREUVES

ÉCART DES RÉSULTATS EN FRANÇAIS & MATHÉMATIQUE										
AUX ÉPREUVES OBLIGATOIRES EN FIN DE CYCLE VS										
TAUX DE RÉUSSITE										
COMPARAISON GARÇONS VS FILLES										
En jaune, de 6% à 9,9 % d'écart entre les garçons VS les filles. En rouge, + de 10% d'écart entre les garçons VS les filles.										
COMPÉTENCE	QUI ?	2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		EX	F	G	EX	F	G	EX	F	G
Épreuve lecture	1 ^{er} cycle	83,3	88,9	77,8	70,7	87,5	60	59,2	61,5	73,9
	2 ^e cycle	90,5	94,3	82,4	68,2	76,2	60,9	80,6	80	81,3
	3 ^e cycle	93,3	92	90,9	74,3	82,4	66,7	75,7	85,7	62,5
Épreuve écriture	1 ^{er} cycle	86,1	88,9	83,3	48,8	43,8	52	77,6	80,8	56,5
	2 ^e cycle	79,1	82,9	64,7	81,8	95,2	69,6	86,1	85	87,5
	3 ^e cycle	86,7	84	72,7	97,1	100	94,4	91,9	100	81
Épreuve résoudre	1 ^{er} cycle	72,2	61,1	83,3	50	62,5	42	86	84,6	87,5
	2 ^e cycle	90,7	91,4	88,2	77,3	71,4	82,6	83,8	55	75
	3 ^e cycle	62,2	60,9	63,6	65,7	58,8	72,2	83,8	95,2	68,8
Épreuve Raisonner	1 ^{er} cycle	94,4	88,9	100	47,6	43,8	50	66	69,2	62,5
	2 ^e cycle	95,3	94,3	88,2	72,2	71,4	73,9	83,8	85	75
	3 ^e cycle	68,9	65,2	72,7	68,6	58,8	77,8	83,8	90,5	75

**ANNEXE 7 – ÉCART DES RÉSULTATS POUR LES ÉLÈVES AYANT
UN PLAN D'INTERVENTION OU PAS**

RÉSULTATS EN FRANÇAIS & MATHÉMATIQUES							
TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES OBLIGATOIRES EN FIN DE CYCLE							
ÉLÈVES SANS PLAN D'INTERVENTION VS AVEC PLAN D'INTERVENTION							
<p align="center">En jaune, + de 27,2% d'écart entre le taux de réussite avec plan VS sans plan (cible de la CS)</p> <p align="center">En rouge, + de 40% d'écart entre le taux de réussite avec plan VS sans plan</p>							
COMPÉTENCE	QUI?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan
Épreuve lecture	1 ^{er} cycle	85,7	83,3	71,8	70,7	65,9	59,2
	2 ^e cycle	97,1	90,5	75	68,2	86,2	80,6
	3 ^e cycle	100	93,3	96	74,3	86,7	75,7
Épreuve écriture	1 ^{er} cycle	88,6	86,1	46	48,8	82,9	77,6
	2 ^e cycle	88,9	79,1	87,5	81,8	93,1	86,1
	3 ^e cycle	97	86,7	96	97,1	96,7	91,9
Épreuve résoudre	1 ^{er} cycle	74,3	72,2	50	50	92,9	86
	2 ^e cycle	94,4	90,7	87,5	77,3	72,4	83,8
	3 ^e cycle	72,7	62,2	76	65,7	90	83,8
Épreuve Reasonner	1 ^{er} cycle	97,1	94,4	47,5	47,6	76,2	66
	2 ^e cycle	100	95,3	78,1	72,2	89,7	83,8
	3 ^e cycle	78,8	68,9	80	68,6	90	83,8